



DOSSIER N° 3

STAGE & ETUDES (moins de 18 ans) EN PENSION COMPLETE 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE : masculin féminin

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :



TEL : PERE :

MERE :

STAGIAIRE :

NIVEAU TENNIS

Pour les joueurs sans classement : Depuis combien de temps pratiquez-vous ?....., Combien d'heures jouez -vous par semaine en moyenne ?....., Vous débutez les tournois :....., Vous avez un niveau équivalent à un joueur classé à :.....

Vous êtes d'un niveau : *Débutant un peu joué* , *moyen* .

Pour les jeunes de moins de 11 ans : **niveau rouge**, **niveau orange**, **niveau vert**

Pour les joueurs classés : Clt 2019 : Performances en 2019 :

N° LICENCE FFT 2019:

DATE DU STAGE : du Au2019

Courriel* :@.....

**(L'accusé de réception sera envoyé par courriel si inscription 20 Jours avant le début du stage, plus d'envoi après le 1^{er} juillet 2019)*



STAGE & ETUDES (moins de 18 ans) EN PENSION COMPLETE 2019

AUTORISATIONS PARENTALES

NOM des Parents ou du tuteur: PRENOM :

NOM du Stagiaire : PRENOM :

ADRESSE :



TEL. portable:.....TEL:.....

COURRIEL :@.....

Renseignements médicaux :

Antécédents médicaux :

Groupe sanguin :Allergies :

Indications particulières :

- 1 Je soussigné Mr, Mnedonne pouvoir au responsable du stage Monsieur Franck LEROUX d'agir en son nom, en cas de nécessité de soins médicaux et d'hospitalisation en cas d'urgence.
Dans ce cas, je m'engage à rembourser à l'Académie de tennis Franck LEROUX les frais médicaux, chirurgicaux , pharmaceutiques et les frais annexes dont l'avance aurait été faite pour mon fils ou ma fille.
- 2 Egalement donne l'autorisation à Franck LEROUX et son équipe d'encadrement à transporter mon fils (ma fille) par tous les moyens utilisables (voiture particulière ou de location, bus, taxi, train, bateau.)
- 3 Donne l'autorisation à mon fils (ma fille) à participer aux activités proposées (notamment baignade dans le bassin et à l'océan.)
- 4 Je certifie que mon enfant a un contrat d'assurance responsabilité civile pour tous dommages occasionnés par une faute personnelle de celui-ci.

Fait à le

Signatures : (précédées de la mention « lu et approuvé »)



DOSSIER N° 3

STAGE & ETUDES (moins de 18 ans) EN PENSION COMPLETE 2019

FORMULES

- 4H/ J TENNIS + 1H/J (Langue ou autre en cours particulier) en pension complète / 5 JOURS / **837€**
 4H/ J TENNIS + 1H/J (Langue ou autre en cours particulier) en pension complète / 12 JOURS / **1759€**
 4H/ J TENNIS + 1H/J (Langue ou autre en cours particulier) en pension complète / 19 JOURS / **2601€**

Quelle langue ou matière voulez -vous étudier : Français , Anglais , Mathématiques , (Cocher la formule choisie)

NIVEAU ETUDES : Souhaitez-vous donner une consigne particulière à l'enseignant :

REGLEMENT

Acompte : 30% du montant du stage :€

Transport Aéroport pour les arrivées et départs sur vols affichés sur le site internet à voyage, aller-retour **50€** , simple aller **25€** , pour les autre vols, aller et retour **70€** , simple aller **35€**

Licence FFT 2019 (Avez-vous la licence FFT 2019) oui non, si non, souhaitez que nous éditions sa licence 2019, **20€** (Chèque à libeller au Tennis club d'Arcachon)

Total du versement : (Acompte 30% + Transport) , chèque à l'ordre de Franck LEROUX :€

Garantie annulation et interruption de stage oui non, (voir feuille **ACCESS Assurances**) chèque à l'ordre d'**ACCESS Assurances**. 5 jours : **35€** , 12 Jours : **70€** , 19 Jours : **105€**

Non, je ne souscris pas à l'assurance et je ne bénéficierai d'aucun remboursement partiel ou total.

Si vous réglez par virement bancaire (attention les frais de virement pour les pays hors communauté européenne sont à votre charge, de l'ordre de **18€**). Demandez à votre banque d'inscrire le nom du stagiaire en référence et retournez nous une copie du transfert par mail

MR FRANCK LEROUX

REFERENCES BANCAIRES INTERNATIONALES:

IBAN : FR49 3000 2018 3100 00021129L40

BIC :CRLYFRPP

ADRESSE BANQUE: CREDIT LYONNAIS ARCACHON. 175 BD DE LA PLAGE
33120 ARCACHON . FRANCE

Je soussigné, agissant en tant que parent ou tuteur de l'enfant inscrit, certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'inscription et de participation aux stages de tennis Franck Leroux.

Cocher la ou les cases ci-dessus en fonction de l'option choisie

Signatures : (précédées de la mention « lu et approuvé »)

Vous devez solder votre séjour 30 jours avant le début du stage sans relance de notre part. Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception pour le solde.



STAGE & ETUDES (moins de 18 ans) EN PENSION COMPLETE 2019

HORAIRE D'ARRIVEE ET DE RETOUR

NOM : PRENOM :

ARRIVEE : veuillez préciser la date et l'heure

1 Tu arrives le dimanche au centre d'hébergement la « Dune » 156, bd de la côte d'Argent, 33120 à Arcachon le/...../2019 à **17H**

2 Tu arrives le dimanche à la gare SNCF d'Arcachon (nous venons te chercher, prévoir une arrivée entre 15h et 17h)

le...../...../2019 à (heure) Train N° :

3 Tu arrives le dimanche à l'Aéroport de Bordeaux Mérignac, moyennant un supplément de **25€** pour les vols proposés sur notre site internet (à voyage) ou autres vols (étrangers) moyennant un supplément de **35€** (nous venons te chercher) le...../...../2019 à (heure) Vol N° :

RETOUR : cocher la case correspondante

SI ON VIENT TE CHERCHER, OU SI TU PARS EN TRAIN OU EN AVION
TOUS LES RETOURS SONT PREVUS LE SAMEDI MATIN. SI TON DEPART EST PREVU LE SAMEDI APRES MIDI, TU DEVRAS PREVOIR **14€** POUR TON DEJEUNER A MIDI

Nous t'accompagnons à la gare SNCF d'Arcachon le samedi matin le...../...../2019
Heure de départ : N° du train :

On vient te chercher samedi matin le...../...../2019 au club (après 11h), au centre la dune (avant 11h).

Nous t'accompagnons à l'aéroport de Bordeaux- Mérignac le samedi matin moyennant un supplément de **25€** ou **35€** par trajet (**chèque à l'ordre Franck LEROUX**) le...../...../2019 , Heure de départ :
vol N° :

Cocher la ou les cases ci-dessus en fonction de l'option choisie



STAGE & ETUDES (moins de 18 ans) EN PENSION COMPLETE ENCADREMENT 24H/24H 2019

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription

A retourner à l'adresse suivante : ACADEMIE DE TENNIS FRANCK LEROUX , TENNIS CLUB D'ARCACHON
7 avenue du Parc - 33120 ARCACHON FRANCE

- ▶ Le bulletin d'inscription dûment rempli
- ▶ L'autorisation parentale et **Mandat** (page 8)
- ▶ Une photocopie de la licence **2019**, *si tu n'as pas de licence, tu devras en prendre une au club, elle coûte 20 € pour l'année*
- ▶ Le règlement d'un acompte de **30%** du montant total du stage, le solde devra parvenir 30 jours avant le début du stage
- ▶ L'assurance annulation de stage et interruption de stage est **facultative**. Elle couvre les entorses, déchirures, maladies durant le séjour etc...et rembourse en cas d'annulation (voir condition). Pour plus d'information se reporter au contrat.
- ▶ La feuille des horaires d'arrivée et de retour ainsi que les éventuels règlements pour le transport à l'aéroport de Bordeaux (*voir tarifs des transferts en page 3*).

1) Suite à votre inscription

Vous recevrez un accusé de réception dès la réception de votre dossier par **courriel uniquement**, si envoyé 3 semaines avant le début du stage, plus d'envoi d'accusé à partir du 1^{er} juillet 2019.

2) Paiement du solde

Vous devez solder votre séjour 30 jours avant le début du stage, sans relance de notre part. Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception pour le solde

3) Annulation

Appeler le 06 19 56 01 45 pour prévenir, et confirmer obligatoirement par lettre recommandée dans les plus brefs délais. Si vous annulez plus de 30 jours avant la date de début du stage, l'acompte sera restitué, de 15 à 30 jours avant le début du stage l'acompte sera conservé. Si l'annulation survient 15 jours avant le début du stage 100% du prix du stage est conservé. Si absence sans annulation préalable : la totalité du stage est conservée. Tout stage commencé est dû intégralement.

4) Assurance annulation et interruption de séjour (Access Assurances-Mapfre/assistance)

Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée selon conditions prévus au contrat. L'assurance annulation et interruption de stage est **facultative**. Le prix de cette assurance est de **35€ TTC** par semaine et par stagiaire. Voir les conditions de remboursements avant et pendant le stage.

5) L'Académie de tennis Franck Leroux

Se réserve le droit d'annuler un stage dont le nombre de participants ne permet la formation d'un groupe. De modifier les horaires prévus, pour toutes les raisons utiles au bon déroulement du stage. Dans le cas où le stage est annulé, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées sans autre indemnité.

6) Frais médicaux

Les frais médicaux engagés en cas de maladie ou d'accident peuvent être parfois avancés par l'Académie de tennis Franck Leroux. Dans ce cas, les parents s'engagent à rembourser intégralement les sommes avancées dans un délai maximum d'un mois après la date du séjour.

7) Vie collective

La participation à un séjour de vacances implique l'acceptation des règles de la vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour en mettant en cause la sécurité physique et affective des autres stagiaires, l'usage de tabac, de drogue, d'alcool ainsi que le vol sous toutes ses formes sont formellement interdits, le non-respect de ces règles entraînerait le renvoi du stagiaire, le retour s'effectuant alors au frais des parents, et le séjour serait dû en totalité.

8) Photos

J'autorise l'Académie de tennis Franck Leroux à utiliser pour ses documents commerciaux et sa communication les photos de mon enfant prises pendant le stage.

SIGNATURE :

**ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION DE SEJOUR DE STAGE
DE TENNIS AVEC HEBERGEMENT**

• **Pour quelles garanties êtes-vous couvert ?**

EN CAS D'ANNULATION

GARANTIES	EXCLUSIONS
<p>Toutes causes sauf exclusions précisées ci-contre</p>	<p>EXCLUSIONS GENERALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Consommation de drogues, de toutes substances stupéfiantes mentionnées au Code de la Santé publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin, -Les conséquences d'accidents de la circulation provoqués par l'assuré lorsque celui-ci est sous l'emprise d'un état alcoolique caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé par la réglementation en vigueur dans le pays où l'accident s'est produit, -Les conséquences des états alcooliques, actes intentionnels, fautes dolosives, -L'inobservation consciente par l'assuré des lois et règlements en vigueur de l'Etat du lieu de séjour, -Suicide ou tentative de suicide de l'assuré, automutilation -Participation à des paris, crimes, rixes (sauf en cas de légitime défense), -Dommages intentionnellement causés par l'assuré, sur son ordre ou avec sa complicité ou son concours, -Des situations à risque infectieux ainsi que leurs conséquences en contexte épidémique faisant l'objet d'une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillance spécifique de la part des autorités sanitaires locales et/ou nationales du pays d'origine - Accidents résultant de la pratique de sports par l'assuré dans le cadre d'une compétition officielle organisée par une fédération sportive et pour laquelle une licence est délivrée et l'entraînement en vue des compétitions. <u>Les stages de perfectionnement à la pratique du tennis sont, quant à eux, garantis.</u> <p>Outre ces EXCLUSIONS GENERALES, ne sont pas garanties, les annulations consécutives :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aux maladies ou accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat, -A une maladie psychique ou mentale ou dépressive sans hospitalisation ou entraînant une hospitalisation inférieure à 3 jours.
<p>FRANCHISE</p>	<p style="text-align: center;">3% avec un minimum de 15€/personne pour les motifs d'annulation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Décès, accident corporel grave, maladie grave de l'assuré, ou d'un membre de sa famille -Décès des oncles, tantes, neveux et nièces de l'assuré, -Décès, accident corporel grave, maladie grave du remplaçant professionnel ou garde enfants -Dommages graves ou vol dans les locaux professionnels ou privés de l'assuré, -Complications de grossesse de l'assurée et leurs suites -Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré -Convocation pour une greffe d'organe -Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire -Redressement fiscal de l'assuré -Dommages au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ -Convocation ou événement d'ordre administratif ou professionnel : convocation devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises, ou procédure d'adoption d'un enfant, convocation à un examen de rattrapage, obtention d'un emploi ou d'un stage Pôle Emploi, licenciement économique. <p style="text-align: center;">Toute autre cause : 15% avec un minimum de 100€ /personne</p>

EN CAS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

GARANTIES	EXCLUSIONS	MONTANTS GARANTIS
<p>Toutes causes sauf exclusions précisées ci-contre</p>	<p>Outre les EXCLUSIONS GENERALES mentionnées ci-dessus, ne sont pas garanties, les interruptions consécutives :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A un traitement esthétique, une cure, une interruption volontaire de grossesse, une fécondation in vitro et ses conséquences, -A une maladie psychique ou mentale ou dépressive sans hospitalisation ou entraînant une hospitalisation inférieure à 3 jours -A des épidémies. 	<p>Remboursement <u>au prorata temporis</u> des prestations terrestres non utilisées</p>
<p>FRANCHISE</p>	<p>AUCUNE</p>	



BULLETIN DE SOUSCRIPTION 2019

AVANT LE STAGE, si l'un des événements suivants survient :

- Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant : le stagiaire ou un membre de sa famille
- Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du tennis
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.
- Licenciement économique du stagiaire, du père ou de la mère.

VOUS SEREZ REMBOURSE DE :

- 30% du montant du stage en cas d'événement survenant **entre la date de réservation et le 15ème jour** avant la date prévue de début de stage.
- 100% du montant du stage, en cas d'événement survenant **moins de 15 jours avant cette date.**

PENDANT LE STAGE

Si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraint à interrompre le stage, à l'exception des tendinites et des licenciements économiques, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du stage non effectuée et déjà facturée par l'ACADEMIE DE TENNIS FRANCK LEROUX. **Pour les stages avec hébergement l'interruption du stage seul (sans rapatriement au domicile) n'est pas garantie.**

TARIFS (par personne) : 5 Jours : **35€** 12 Jours : **70€** 19 Jours : **140€**

EN CAS DE SINISTRE : Nous aviser dans les 48 heures, dès que vous avez connaissance du sinistre.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION : **à nous retourner avec le dossier d'inscription stage**, accompagné du règlement à l'ordre d'ACCESS Assurances

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :CODE POSTAL :PAYS :

COURRIEL :@.....

DATE DU STAGE :

MONTANT DU STAGE:

Je joins un règlement de€ (chèque à l'ordre d'Access Assurances)

Lu et approuvé :

Signature :



Mandat à remplir pour l'hébergement, la licence FFT 2019 ou l'Assurance Access

Je soussigné Mme, Mr(Nom des parents du stagiaire)

Donne mandat pour son compte à Monsieur Franck LEROUX :

L'organisation de son hébergement en demi-pension à l'établissement « La Dune » au 156 bd de la côte d'Argent à Arcachon du(date du stage)

- L'achat de sa licence tennis FFT 2019, auprès de la FFT ou du Tennis club d'Arcachon (**à cocher seulement pour les étrangers**)
- L'achat de l'assurance Access, auprès d'Ace Europe Group (**à cocher seulement pour les étrangers**)

Date et signature